

# APPEL A PROJET NATURE ET TRANSITION

*dossier de candidature*

## LA GENÈSE DU PROJET

À l'été 2020, des personnes habitantes de l'écoquartier de Faux-la-Montagne se sont réunies autour de l'envie de faire aboutir l'idée proposée par le paysagiste Alain Freydet lors de la création de l'écoquartier : la réalisation d'un verger collectif sur une parcelle dédiée appartenant à la mairie, dans l'emprise de l'écoquartier. La sensibilité des personnes réunies les a orienté vers une forêt jardin, création d'un espace de biodiversité maximale et de productivité de fruit.

les élus de la commune ont fait le lien avec l'appel à projet Nature et Transition lancé par la région Nouvelle Aquitaine. L'emplacement du verger à la frontière entre l'espace naturel et le village ainsi que l'implication des habitant-e-s étaient tout indiqués pour répondre aux thématiques suivantes de l'appel à projet : nature en ville, paysage et cadre de vie, continuité écologique, pollinisateurs.

Cet appel à projet a motivé la municipalité à proposer un projet de plus grande envergure qui puisse toucher une population plus importante que celle impliquée initialement et avec une palette d'actions et d'interventions plus riche. Elle a souhaité aussi y faire travailler ses agents en lien avec la population afin de les sensibiliser aux questions de biodiversité par la pratique et de diversifier leur savoir-faire.

## SOMMAIRE

un parcours cohérent en construction	2
les objectifs poursuivis	3
plan de situation	3
les participants	4
répartitions des actions	4
estimatifs des coûts	5
planning prévisionnel, l'exemple du jardin de l'école	7
photographies et premières idées d'intervention	8
une population déjà active et impliquée	9
suivi et mise en place d'un outil de pilotage global	9
quelles perspectives à plus long terme	9
bibliographie et ressources	10
contacts	10

## UN PARCOURS COHÉRENT EN CONSTRUCTION

Depuis que l'idée de répondre à cet appel à projet a germé, de nombreuses rencontres ont eu lieu, qui ont enrichi le projet et permis de l'articuler avec un nombre important d'aspects de la vie communale. Ces rencontres ont aussi produit des idées concrètes de mise en œuvre et ont noué des liens que nous réactiverons pour répondre aux questions techniques auxquelles nous serons confrontés. La proposition actuelle reprend l'ensemble de ces contributions.

En août 2020 a eu lieu une rencontre avec les paysagistes du **PNR de Millevaches en Limousin** et du **CAUE de la Creuse**. Nous avons parcouru le site pour en saisir le potentiel et décidé de l'élargir. Les interlocuteurs rencontrés ont précisé leurs implications possibles. Plutôt des conseils ponctuels et de la mise en relation par la paysagiste du Parc Naturel. Le CAUE nous apportera aussi des conseils. Il propose aussi une prestation d'animation sur le paysage, le lien avec l'urbanisme et l'encadrement d'une dynamique citoyenne sur les espaces publics autour de la mairie et de l'école.

Le lien a aussi été fait avec des initiatives existantes et notamment la commune de Saint-Pierre de Frugie qui met en œuvre une politique volontariste de l'intégration de la nature dans le Village. Cela a abouti à une visite de la commune organisée par la paysagiste du parc avec sa collègue du PNR Périgord Limousin où se situe Saint-Pierre de Frugis.

À la mi-septembre, nous avons rencontré l'équipe du **Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin** : Paysages, Urbanisme et Forêt ainsi que leur chef de pôle de Gestion de l'espace. Ces échanges ont permis d'avancer sur les liens à tisser avec le Parc. Il y a été question d'inventaire et de suivi de l'action sur le moyen terme (5 ans minimum). Le Parc a proposé de participer à l'analyse des résultats et de partager avec nous leur base de connaissance du territoire. En effet, les espaces concernés par le projet sont situés sur la ZPS de Millevaches, et à proximité de la ZSC des landes et zone humide autour du lac de Vassivière (certaines zones du périmètre à moins de deux kilomètres du bourg de Faux-la-Montagne). Ces zones Natura 2000 font l'objet d'un suivi biologique et d'initiatives contractuelles avec de nombreux acteurs (agriculteurs, exploitants forestier, autres propriétaires ou collectivités).

Lors de ce rendez-vous, il a aussi été question de l'emprise du projet sur une parcelle forestière. La technicienne en charge de la forêt nous a rappelé que sur cet espace, les interventions étaient à concevoir conjointement avec l'ONF. Pour sa part, elle voyait du sens à ce que les travaux forestiers, notamment les coupes, puissent trouver un débouché direct sur le territoire de la commune et nous avons prévu de nous revoir pour

imaginer ensemble, comment le bois sorti de la forêt communale pourrait intégrer les futurs projets de construction de bâtiment portés par la commune.

Enfin, la PNR a rappelé que même s'il suivait une logique d'intervention construite à l'échelle du territoire du parc, il comptait soutenir ce genre d'initiative en cohérence avec sa charte et y trouver des actions communes : possibilité de prévoir des campagnes naturalistes participatives, animation avec le public et valorisation touristique du projet.

Fin septembre, nous avons rencontré le technicien forestier de L'ONF en charge du secteur. Il nous a rappelé le cadre légal des forêts publiques et nous avons pu faire un tour rapide de la parcelle pour en étudier le peuplement. Il nous a précisé que l'office avait évolué dans ses recommandations et proposait des nouvelles options qui nous ont paru cohérente pour relier forêt de production et forêt vivante, hôte de la biodiversité. Le site à cet égard est riche et diversifié et pourrait devenir un sentier pour découvrir les différents modèles de gestion forestière en peuplement continu adapté aux diverses essences présentes.

Début octobre, nous avons fait le point avec **les agents de la commune** qui seront principalement en charge de la partie opérationnelle. Même si la gestion différenciée dans ses grands principes est appliquée par la commune depuis de nombreuses années, ce projet a permis d'élargir l'horizon des possibles pour les agents. Ne plus uniquement gérer l'existant mais être force de proposition, sur l'aménagement en faveur de la biodiversité, les plantations, les chemins communaux, etc.

Lundi 19 octobre, accompagné par nos agents techniques, ainsi que des élus de la commune de Sarran (Corrèze), nous avons visité **la commune de Saint-Pierre de Frugie**. Une occasion pour faire le tour des pratiques mises en œuvre dans le domaine de la gestion différenciée volontariste des espaces verts. Pour découvrir sa vision du lien nature / urbanisme / activité / attractivité du territoire.

Les échanges ont été riches avec le maire et le jardinier communal au cœur du projet de la commune. Nous avons convenu avec ce dernier de l'inviter au cours de notre projet pour recueillir ses conseils, ses propositions et aussi échanger des végétaux.

Récemment, le PNR de Millevaches en Limousin a aussi fait le lien entre notre projet et un projet LIFE (Europe) intitulé Wildbees (abeilles sauvages) porté par 5 PNR de la région Nouvelle Aquitaine. L'instruction de ce projet est en cours et il pourrait démarrer dans le courant de l'année 2021. L'une des actions prévue par le PNR de Millevaches en Limousin est de favoriser le développement de vergers dans ou autour des bourgs. Le projet porté par la commune de Faux-la-Montagne pourrait ainsi servir de précurseur et d'exemple pour le Parc afin d'accompagner et de promouvoir ses actions.

# LES OBJECTIFS POURSUIVIS

**Le principal but de ce projet est de faire du lien, des liens physiques, biologiques, symboliques et parmi la population.**

## **Des liens physiques :**

- Par les aménagements prévus, il s'agira d'améliorer le sol en prévenant l'érosion liée à la pente et aux modifications du régime de précipitation lié au changement climatique. Pour cela un travail sur le relief pour canaliser les précipitations (création de bessièrre) ainsi qu'un couvert végétal continu sera à réaliser.
- Eau de pluie sera aussi concentrée dans des mares pour stocker les pluies d'orage et les infiltrer en douceur.
- La multiplication des espaces boisés et des plans d'eau améliorera sensiblement l'impact des surchauffes estivales et l'aspect brise-vent réduira aussi l'impact du froid.

## **Des liens biologiques :**

- L'emprise des projets permettra une meilleure connexion entre la partie naturelle hors village et les zones d'habitations. On reprendra l'idée de créer des corridors écologiques qui seront aussi des lieux ouverts aux passages comme le sont les chemins creux de type bocager.
- La multiplication des plans d'eau de petites tailles permettra d'offrir des habitats pour de nombreuses espèces et de les connecter entre eux.
- Une attention particulière sera apportée dans le choix des variétés pour favoriser les insectes pollinisateurs et des espèces locales spécifiques dont l'habitat ou les sources de nourritures seraient en recul.

## **Des liens symboliques :**

- En favorisant l'implantation d'espèces fruitières ou vivrières, on transformera ces espaces de nature non plus uniquement en espaces de détente ou de protection mais on accentuera le lien direct entre cette nature et notre alimentation. Tout le monde pourra venir se servir et des moments particuliers seront organisés pour des cueillettes collectives avec les enfants de l'école au profit de la cantine scolaire.
- La reprise en main de la plantation de résineux et de la forêt mixte sera aussi un exemple positif d'évolution des pratiques forestières qui sera à porter à la connaissance des propriétaires forestiers de la commune au travers d'une rencontre dédiée sur place.
- Inclure la participation des enfants est aussi un geste fort pour qu'ils prennent conscience de l'environnement qui les entoure dans ses multiples dimensions : animaux, végétaux, fruits, insectes, climat...

## **Des liens parmi la population, de multiples opportunités :**

- Pendant la phase de conception entre les habitant-e-s, les élu-e-s autour des questions d'environnement.
- Pendant les chantiers collectifs entre les personnes bénévoles et les agents de la commune.
- Avec des institutions qui s'occupent de l'environnement : le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, la communauté de communes avec le programme Sources en actions.
- Avec les associations qui proposent de l'aide et des animations autour de ces sujets vivriers ou naturalistes.



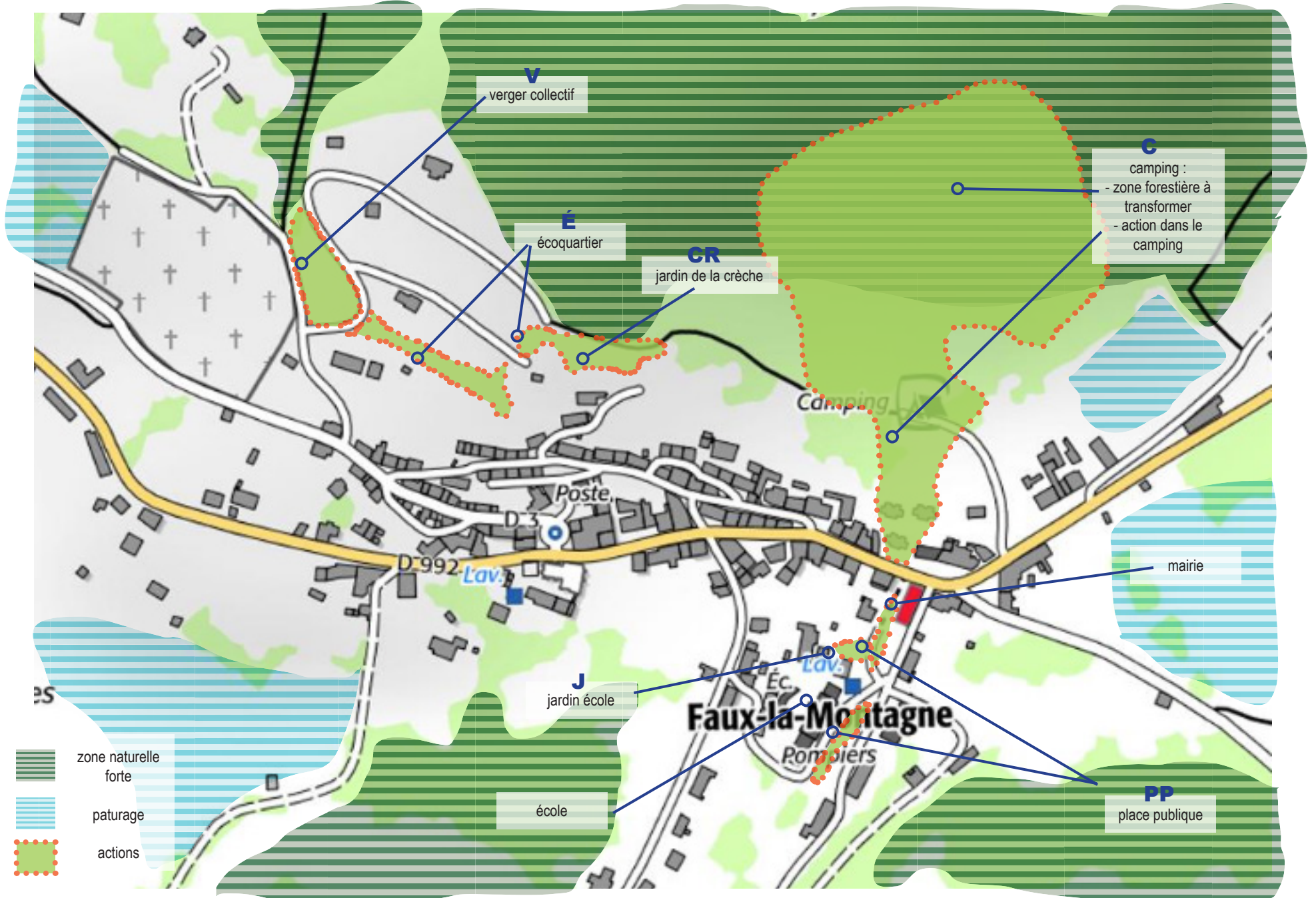
*(Atelier de l'association Constance Social Club en 2016, soutenu par la municipalité pour l'installation de jardinières dans l'espace public)*

## **Le but secondaire du projet c'est de faire exemple, donner envie :**

- Nous espérons que le succès du projet suscitera des envies parmi les élu-e-s et la population des communes alentours, mais aussi parmi tous les habitants et habitants du territoire qui possèdent trop souvent des jardins aux surfaces étendues mais très pauvres en biodiversité (gazon tondu régulièrement, haie monospécifique de thuya). Nous proposerons dans le cadre de ce projet des conseils pour une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans les jardins.
- L'aménagement d'une partie du camping ainsi que d'un sentier d'interprétation sur la partie boisée permettra de toucher les touristes de passage dans les gîtes et le camping municipal.



# PLAN DE SITUATION



# LES PARTICIPANTS

## HABITANT·E·S

les habitant·e·s qui profitent des aménagements

les habitant·e·s qui profitent des commandes groupées

les enfants, les enseignant·e·s et agents de l'école

les enfants et le personnel de la crèche

## GROUPE PROJET

désigne toutes les personnes qui se sont rassemblées et participent activement à la réalisation du projet.

## ÉLU·E·S

Ce groupe peut contenir des élus

les élu·e·s encadrent l'usage fait des terrains communaux

## AGENTS MUNICIPAUX

les agents communaux participent aux chantiers, ils encadrent parfois des bénévoles sur certains chantiers

## AUTRES INTERVENANTS

Le parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNR) est sollicité sur le suivi des aspects : paysages, urbanisme et biodiversité. Des actions d'animation ou de formation du Parc pourront avoir comme support le projet : visites, chantiers écoles, etc.

L'association la bete-rave s'occupera de centraliser les commandes de plants pour faire profiter d'autres habitant·e·s des alentours des commandes passées lors de ce projet. Elle refacturera les plants à prix coûtant en y intégrant le coût de transport. Elle interviendra aussi sur l'animation d'atelier bouture et sur l'aide aux chantiers de plantation et d'amélioration des sols.

Le CAUE de la Creuse accompagnera l'ensemble du projet et animera les ateliers de paysagisme à l'école

L'association le Champ des possibles fera un suivi naturaliste (inventaires préalables, améliorations attendues)

La communauté de commune Creuse Grand sud via la technicienne source en action conseillera les implantations de mares ainsi que la récupération d'eau de pluie. L'action sur le Jardin de la crèche se fera en coopération avec son service espace vert, le terrain étant la propriété de la communauté de communes.

Pépinières à proximité travaillant sous le label «végétal local».

Architecte des bâtiments de France dans le périmètre de l'église.

Une entreprise forestière spécialisée dans le sylviculture douce accompagnera les agents pour réaliser les coupes prévues par le technicien de l'ONF.

La pépinière de Tarnac fournira des conseil sur les variétés locales et anciennes, et animera un des ateliers de semis sur place et de greffage.

# RÉPARTITION DES ACTIONS

actions	surface en m <sup>2</sup>	part de l'action	participations	animations et ateliers	type de travaux
<b>V</b> espace vergers collectif de l'écoquartier	1 600	18%	habitant·e·s alentours	chantier ouvert, inventaire	en régie avec accompagnement
<b>É</b> jardin du logement passerelle et du futur programme locatif	1 200	10%	habitant·e·s alentours et locataires	chantier ouvert	en régie avec accompagnement
<b>CR</b> jardin de la crèche	1 000	12%	enfants et personnel de la crèche	chantier ouvert	en régie avec accompagnement
<b>J</b> jardin Maison TéléMillevaches en proximité de l'école	330	10%	enfants de l'école et personnes motivées	design paysage, bouture, greffe, chantier ouvert	en régie avec accompagnement et prestation CAUE
<b>PP</b> espace piéton / place publique devant la mairie	150	10%	personnes motivées	design paysage	en régie avec accompagnement et prestation CAUE et PNR
<b>C</b> corridor vert à créer dans le camping et forêt mixte et monospécifique au dessus du camping à diriger vers de la futaie irrégulière continue avec une dimension habitats et biodiversité	26 000	40%	enfants de l'école et personnes motivées	design paysage, inventaire, bouture, greffe, création du sentier, chantier ouvert	en régie avec prestation accompagnement CAUE, PNR charte forestière, ONE, professionnel bois (coupe, débardage, sciage)

Précision importante : si des travaux de voirie ou des achats de mobiliers sont nécessaires aux actions, ceux-ci ne rentreront pas dans le cadre de l'opération faisant l'objet d'une demande d'aide.

Les frais de signalétique et de communication ne seront pas non plus comptabilisés dans l'opération.

Les coûts liés à l'animation globale du projet font déjà l'objet d'un soutien de la région Nouvelle Aquitaine au titre de l'innovation sociale en lien avec la forte participation des habitantes et habitants.

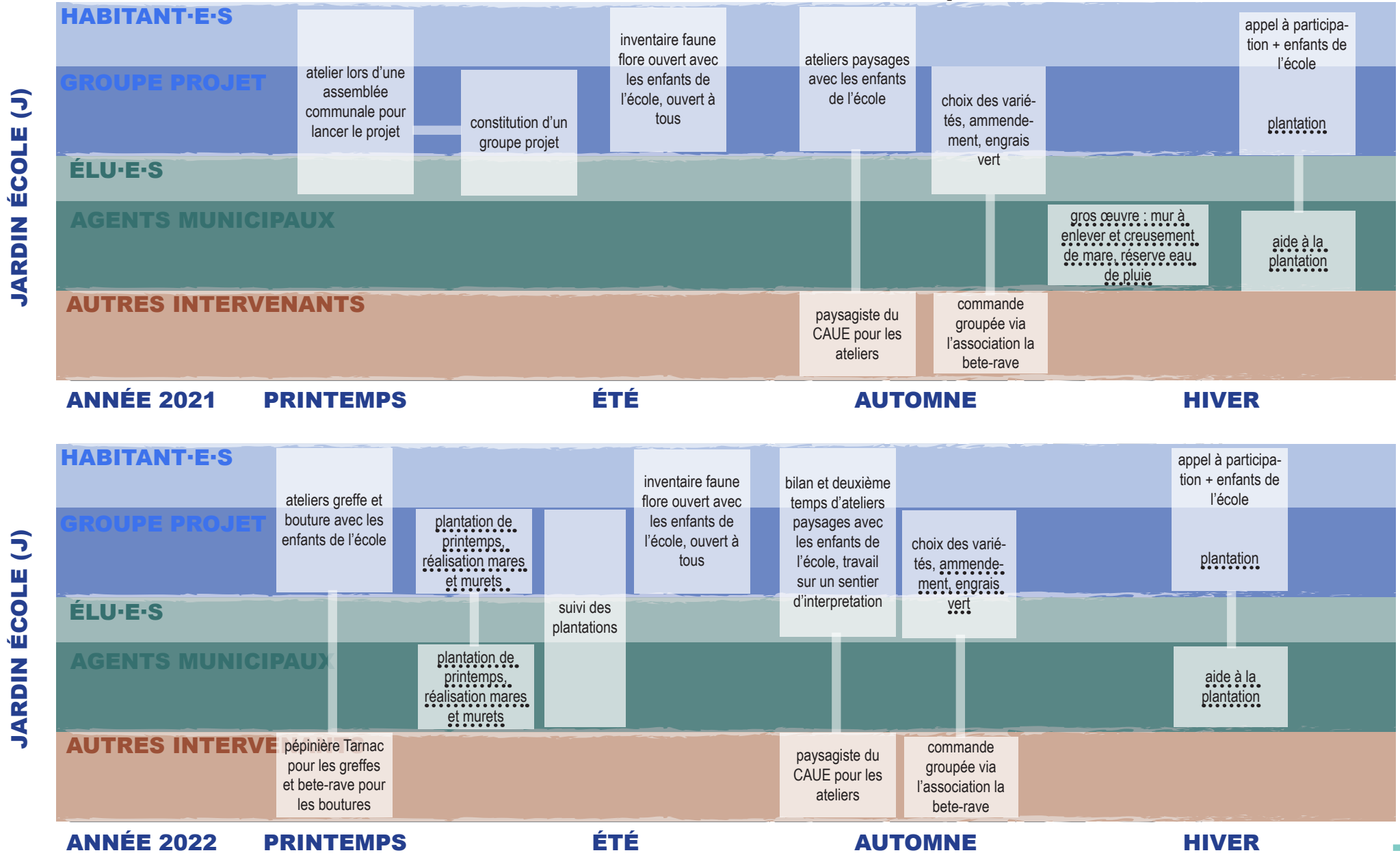
## ESTIMATIF DES COÛTS

actions / dépenses		recettes	
verger collectif et jardins de l'écoquartier et de la crèche			
participation agents en plus de leurs interventions habituelles sur ces espaces = 25 jours agents	5 000 €	subvention région Nouvelle Aquitaine	40 000 €
arbres / arbustes / strate herbacée / protections / amendements	4 500 €	fléchage fond natura 2000	2 000 €
fournitures ou prestations de travaux de modelage (terrassment, mare, muret)	2 750 €		
prestations d'accompagnement aux chantiers et d'animations	2 950 €	vente de bois	3 500 €
inventaires naturalistes de suivi et d'évolution des sites	3 500 €		
		fondation Yves Rocher programme Plantes et biodiversité	5 000 €
jardin de l'école, place publique et camping + sentier			
participation agents en plus de leurs interventions habituelles sur ces espaces = 40 jours agents	8 000 €	mairie de Faux-la-Montagne fonds propres	12 500 €
arbres / arbustes / strate herbacée / protections / amendements	7 500 €		
fournitures ou prestations de travaux de modelage (coupe, débardage, terrassment, mare, muret, sentier, travaux pour la récupération de l'eau de pluie)	12 000 €	dons des habitants de l'écoquartier	1 200 €
prestations d'accompagnement aux chantiers et d'animations	5 000 €		
inventaires naturalistes de suivi et d'évolution des sites	5 000 €		
imprévus	3 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>59 200 €</b>		<b>59 200 €</b>

# PLANNING PRÉVISIONNEL, L'EXEMPLE DU JARDIN DE L'ÉCOLE

Le développement du projet, conditionné à la saisonnalité des travaux, permet d'envisager un déroulement type comme celui détaillé ici pour l'espace Jardin de l'école.

Les actions opérationnelles de type chantier sont soulignées comme ceci. Elle sont encadrées par des temps collectif de planification et d'orientation ainsi que de moment de découverte théorique (documentaire, visite, etc.)





# PHOTOGRAPHIES ET PREMIÈRES IDÉES D'INTERVENTION



V

création de la forêt-jardin par les habitants de l'écoquartier



CR

renforcement de la trame verte par la création de chemin creux avec haie bocagère large



transformation d'une part de la forêt mixte en une forêt jardin communale

C



É

renforcement de la trame verte par la création de chemin creux avec haie bocagère large



création du jardin de l'école



connection de la zone forestière vers la place publique par la création de chemin creux avec haie bocagère large

C

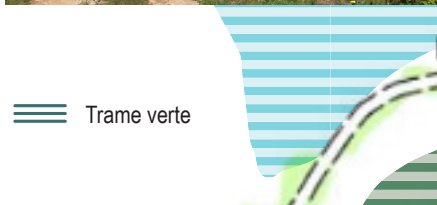


aménagement de cheminement piéton nature liant les différents espaces



action sur la diversification des essences présentes pour favoriser la biodiversité

C



Trame verte



## UNE POPULATION DÉJÀ ACTIVE ET IMPLIQUÉE

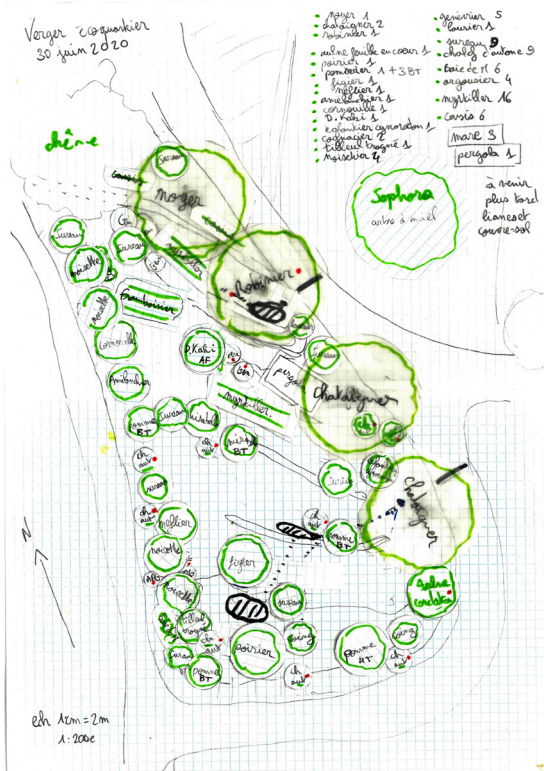
Les habitantes et habitants de l'éco-quartier n'ont pas attendu le démarrage du projet au niveau communal ainsi que la décision de l'attribution de l'aide de la région pour commencer à investir leur parcelle du projet.

Ils ont creusé, mis en eau et aménagé une première mare alimentée par l'eau de pluie récoltée sur la voirie.



Ils ont aussi passé commande d'une trentaine d'arbres fruitiers, petits fruits et d'arbres de haie pour démarrer les plantations dès cet hiver en lien avec les agents de la commune.

Bien entendu, ces actions intervenant avant la décision d'attribution de la subvention ne rentrent pas dans l'enveloppe financière de l'opération mais sont réalisées par les habitant-e-s.



## SUIVI ET MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE PILOTAGE GLOBAL

Durant la réflexion avec les agents du Parc Naturel Régional a émergé l'idée de réaliser un suivi des actions entreprises. Ce suivi aura trois objectifs principaux :

- Veiller à l'adéquation entre les actions et le cahier des charges de l'appel projet.
- Procéder à l'analyse et l'évaluation des actions.
- Produire une documentation qui puisse servir de fil conducteur à d'autres collectivités tentées par l'aventure.

Le résultat de ce suivi sera partagé par un comité de pilotage où seront invités : les élus, les agents de la commune, les acteurs du projet, les techniciennes du Parc concernées, un représentant de la commission environnement de la Communauté de communes, le chargé de mission de la région Nouvelle Aquitaine, ainsi que l'ensemble des intervenants : CAUE, ONF, associations et professionnels.

Quatre temps de pilotage sont prévus :

- Printemps 2021 : lancement
- Été 2022 : étude mi-parcours
- Printemps 2023 : bilan à moyen terme du projet, orientation sur les suites à donner
- 2025 : bilan global de fin de mandat sur les aménagements nature.

## QUELLES PERSPECTIVES À PLUS LONG TERME

Voici une liste, non exhaustive d'actions à programmer pour la poursuite de la dynamique sur le long terme :

- Nous souhaitons, une fois la dynamique lancée, imaginer un plan global sur le bourg avec le CAUE et les habitant-e-s autour de la gestion différenciée des espaces verts. Il s'agira de poursuivre l'évolution des pratiques des agents et de réfléchir à d'autres espaces d'actions.
- Reprendre le travail sur les chemins de randonnées.
- Partager et étendre la réflexion sur la biodiversité avec les agriculteurs de la commune et les propriétaires forestiers.

# BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

*Protéger et valoriser le patrimoine naturel Guide pratique de l' élu local* - Ligue de Protection des Oiseaux, Agir pour la biodiversité, les Éco Maires avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) - 2020

*Municipalité et protection de la nature* - Ligue de Protection des Oiseaux de la Loire-Atlantique - 2009

*Continuité écologique dans le haut bassin de la Vienne* - Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - 2020

*Ensemble pour enrayer l'extinction du vivant & Disséminer la culture des variétés locales in Parcs*, le magazine des parcs naturels régionaux - n° 84 septembre 2019

*Charte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin*  
*Charte forestière du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin*

*Feuille de route NéoTerra et résumé du programme écobiose à l'intention des décideurs* - région Nouvelle Aquitaine - 2019

*Planter durablement dans ma commune, Pour une gestion durable des eaux pluviales, Une haie bocagère Pour quoi faire ?* - Brochures édités par le CAUE de la Creuse

*Vivre avec la terre, manuel des jardiniers maraichers* - Perrine et Charles Hervé-Gruyer, Actes Sud, 2020

*La forêt jardin*, Martin Crawford, Ulmer, 2017

marque végétal local - [www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)

Initiative de la commune de Saint-Pierre-de-Frugie - [saintpierrefrugie.fr/vie-de-la-commune/ecologie/](http://saintpierrefrugie.fr/vie-de-la-commune/ecologie/)  
Prom'Haie - association en faveur des haies (mais pas d'intervention en Creuse)  
<http://www.promhaies.net/>

## CONTACTS

### **Mairie de Faux-la-Montagne**

Pierre Hozelle - élu en charge du dossier  
06 78 51 72 97  
[pierre.hozelle@disroot.org](mailto:pierre.hozelle@disroot.org)

### **Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin**

Guillaume Rodier - responsable de pôle gestion d'espace  
Florence Leplé - paysagiste conseil  
Florianne Rozon - chargée de mission forêt Bois  
Anaïs Belloc - Urbanisme

### **CAUE de la Creuse**

Marin Bodin - paysagiste conseil

### **Communauté de Commune Creuse Grand Sud**

Leslie Matabon - Chargée de mission environnement, technicienne rivière et animatrice du programme Sources en actions

### **Office National des Forêts**

Nicolas Ceyrat - technicien du secteur